



## Appel à candidatures pour contrat doctoral 2020-2022

### « Peut-on réhabiliter la vieillesse au sein des territoires ruraux ? »

Ecole doctorale : École Doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED 370)

Laboratoire d'accueil : UMR Territoires

Directrice de l'Unité : Hélène Mainet

Directeur : Laurent Rieutort (Professeur à l'Université Clermont Auvergne)

Co-Directrice : Christel Bosc (Maître de conférences à VetAgro Sup)

#### Contexte institutionnel

Inscrit dans le Défi ATTRIHUM (ATTRactivité, Innovation, Humanités, nUMérique) du CPER Auvergne-Rhône-Alpes 2015-2020, le projet scientifique **TerrASanté** (Territoires Attractifs et Séniors Actifs et en bonne santé), vise à mieux comprendre la place des seniors dans les zones rurales ou villes intermédiaires, les relations qu'ils entretiennent avec leur territoire et les acteurs de ce territoire (acteurs économiques, monde associatif, collectivités, professionnels de la santé et du soin).

Ce projet interdisciplinaire **TerrASanté** vise donc à combler le déficit de connaissances concernant le lien entre les fragilités ou la bonne santé des seniors et les dynamiques d'attractivité des territoires, notamment pour améliorer les mesures et infrastructures locales permettant de maintenir un bon capital santé.

Il mobilise trois équipes de recherche :

- L'UMR Territoires (UCA, AgroParisTech, INRAE, VetaAgro Sup) ;
- Le Centre Clermontois de Recherche en Management (CleRMa - UCA) ;
- L'UNH - CRNH Auvergne, CHU de Clermont-Ferrand, Service de Médecine du Sport et des Explorations Fonctionnelles.

La responsable scientifique du projet est Madame Corinne Rochette au CleRMa.

Trois volets seront abordés en parallèle dans le programme de recherche.

- Un volet sociopolitique et organisationnel qui a pour objectif d'explorer la place des seniors sur les territoires peu denses et l'offre de services dont ils peuvent bénéficier ;
- Un volet clinique qui permettra de caractériser plus précisément l'état de « bonne » santé des seniors sur ces territoires. Il s'agit d'évaluer l'état de « bonne » santé de ces seniors à travers le dépistage des fragilités afin de pouvoir agir le plus en amont possible les orienter vers les professionnels de santé et ainsi développer une prévention ciblée ;
- Le 3° volet expérimentation / évaluation de la détection des fragilités vise à mettre en œuvre un dispositif de suivi et accompagnement des patients une fois les fragilités détectées avec les médecins traitants et en renforçant les liens entre les différents acteurs de la santé sur le territoire.

Le présent contrat doctoral relèvera du 1<sup>er</sup> volet et des SHS/sciences du territoire (géographie-aménagement, économie, science politique, sciences de gestion, etc.). Le doctorant sera inscrit dans l'École Doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED 370) de l'Université Clermont-Auvergne et réalisera sa thèse au sein de l'UMR Territoires (Université Clermont-Auvergne,

AgroParisTech, INRAE, Vetagro Sup) ; il intégrera les collectifs de recherche APOG « Action collective, Politiques publiques et Gouvernance » et DATIF « Dynamiques des territoires fragiles »<sup>1</sup>.

## **Sujet**

Le vieillissement de la population en France est un sujet majeur. En 2005, un individu sur cinq était âgé de 60 ans et plus, et on atteindrait un sur trois en 2050 (Centre d'Analyse Stratégique 2010). D'après l'étude du CGET (2017) sur le vieillissement de la population et ses enjeux, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est passée de 13,9 % en 1990 à 18,8 % en 2016. Ce vieillissement affecte différemment les territoires français. C'est dans les espaces ruraux que la part des personnes de 65 ans et plus est la plus élevée (26 % en 2013).

La prise en compte des personnes âgées dans les territoires est souvent liée à la perte d'autonomie (Sauveur 2011). Ainsi, les citoyens, mais aussi les politiques assimilent souvent cette part de la population à des « problèmes à résoudre » en termes d'accès aux services et aux soins (portage des repas, maisons médicales, soins à domicile, aide au ménage ou aux courses...). Selon Serge Guérin et Gilles Berrut (2016), « *La vision dominante du vieillissement de la population privilégie un regard en surplomb, négatif et dévalorisant* ». Les personnes âgées sont encore associées à une image négative de vieillissement voire d'inutilité sociale. On leur reconnaît cependant une implication dans des associations type club du troisième âge ou bien dans des fonctions électives. Leur rôle est en revanche beaucoup moins connu et enseigné au-delà de ces frontières. Pourtant, la vieillesse pourrait également être envisagée comme une ressource sociale et culturelle.

La thèse pose la question suivante : Peut-on réhabiliter la vieillesse au sein des territoires ruraux ? Quelle place pour les personnes âgées dans ces territoires ? La recherche devra contribuer à une réflexion transversale sur les personnes âgées dans les territoires ruraux : rôle, insertion sociale et identité qui leur est assignée.

Le Massif central semble être une échelle appropriée pour traiter la thématique du vieillissement. Selon l'Insee (2010), en 2006, un habitant sur deux du Massif central avait plus de 43 ans contre 41 ans dans les autres massifs de France métropolitaine. A cette même date, 21 % des habitants du Massif central avaient 65 ans ou plus et 11 % 75 ans ou plus, contre respectivement 17 % et 8 % au niveau national.

Différentes phases sont prévues dans le cadre de la thèse pour récolter les matériaux nécessaires au traitement du sujet. En premier lieu, une étude socio-politique des politiques publiques autour du vieillissement et des mots employés pour « parler » des personnes âgées (retraités, seniors, ...). Un comparatif avec d'autres pays pourra être envisagé. En second lieu, une enquête est envisagée auprès d'intercommunalités afin de recueillir la vision des élus sur le vieillissement et les personnes âgées mais aussi d'identifier ce qui est fait (ou non) en termes de politiques ou d'actions dans le champ du vieillissement dans leur territoire. L'enquête permettra également d'identifier les terrains pour les études de cas réalisés par la suite. En dernier lieu, des monographies seront établies sur les études de cas sélectionnées. Pour les réaliser, une méthodologie qualitative par entretien semi-directif sera privilégiée. Les entretiens seront menés sur plusieurs cibles : des élus ; des structures traditionnelles d'encadrement de la vieillesse (médico-sociales, biomédicales et de services) ; des personnes âgées et les associations / structures / mouvements les représentant ; et des porteurs d'action collectives pour ou par les personnes âgées.

## **Profil recherché**

Titulaire niveau Master 2 (géographie-aménagement, économie, science politique, gestion, etc.).

Intérêt pour les problématiques de développement territorial

Capacités à mener des enquêtes et des entretiens semi-directifs et à animer des réunions.

Maîtrise des logiciels QGIS

---

<sup>1</sup> Voir : <https://umr-territoires.fr/collectifs-de-recherche/>

Maîtrise de l'anglais scientifique écrit et oral  
Capacités de synthèse et de rédaction  
Rigueur et autonomie  
Capacité à s'intégrer dans une équipe de recherche

### **Renseignements divers**

Salaire brut annuel : selon grille contrat doctoral  
Durée : 36 mois  
Type de contrat : CDD  
Début du contrat : 1<sup>er</sup> février 2020

### **Direction de thèse**

Laurent Rieutort, Professeur de géographie à Université Clermont-Auvergne, [laurent.rieutort@uca.fr](mailto:laurent.rieutort@uca.fr)  
Christel Bosc, Maître de Conférences en Science politique, VetAgroSup, Campus agronomique de Clermont, [christel.bosc@vetagro-sup.fr](mailto:christel.bosc@vetagro-sup.fr)

### **Candidature**

Envoyez votre dossier, et toute demande d'information supplémentaire aux adresses mail ci-dessus.  
Dossier à constituer pour postuler : un CV, une lettre de motivation (compréhension du sujet, expériences en lien avec le sujet, etc.). Des exemples de travaux scientifiques déjà réalisés (mémoires de master, article scientifique...) sont les bienvenus.

La date limite pour la remise des candidatures est le **10 décembre 2020**.

Les candidatures seront examinées par une commission de sélection et seuls seront convoqués à l'entretien les candidat-e-s retenu-e-s par cette commission. Cet entretien se fera à distance, si possible la semaine du 14 décembre 2020.